

L'Équilibreur est un appareil de sécurité. Notre responsabilité est dégagée en cas de mauvaise installation ou de mauvaise utilisation, ainsi qu'une utilisation pour laquelle cet appareil n'est pas prévu.

- INSTALLATION D'UN ÉQUILIBREUR - INSTRUCTIONS DESTINÉES AUX INSTALLATEURS

- 1) Vous avez "**estimé**" la charge à "**X**" kg : c'est **mauvais** ! Vous devez **obligatoirement** la peser.
- 2) Vérifiez l'étiquette sur l'équilibreur, votre charge doit être comprise entre la force (ou capacité) mini et la force (ou capacité) maxi.
| ex. : Force 18-28 kg. Cet appareil ne peut pas fonctionner si le poids de votre charge ne se situe pas entre 18 et 28 kg.
- 3) Si oui, accrochez votre équilibreur (en n'oubliant pas la chaînette de sécurité) et accrochez ensuite votre charge.
- 4) Réglez selon les modèles (notice jointe).
- 5) Si vous réglez en dessous de la force minimum, parce que votre charge n'est pas assez lourde par rapport à la force de l'Équilibreur, le CRAN DE SÉCURITÉ se **bloque**.
Pour le débloquer, resserrez légèrement et tirez sur le filin.

Suspendre l'équilibreur verticalement au-dessus du poste de travail avant toute utilisation. L'équilibreur doit s'aligner et se tourner librement avec sa charge.

ATTENTION :

- Ne jamais dépasser la course.
- Ne jamais sortir tout le filin.
- Ne pas tirer le filin inox horizontalement. Si le filin reste bloqué l'équilibreur a été manipulé - horizontalement, le dispositif antichute est en service (augmenter la tension pour débloquer)
- Si le ressort est cassé le dispositif antichute se met également en service.
- Le déplacement de la butée entraîne une diminution de la course.
- Suspendre la charge au dispositif d'accrochage inférieur.

GARANTIE

Ouvrir ou démonter l'équilibreur entraîne l'annulation de la clause de garantie. La garantie correspond à un usage normal de l'équilibreur et exclue toutes avaries dues à un mauvais usage, à un entretien défectueux ou à l'usure normale. Le jeu de la garantie ne peut en aucun cas donner lieu à des dommages et intérêts (lieu de juridiction Lyon). Soucieux d'améliorer la qualité de nos produits, nous nous réservons le droit de modifier, sans préavis, leurs caractéristiques techniques.

La réparation ou la remise en état ne se fera que dans nos ateliers. Les frais de retour et de réexpédition sont à la charge du client. Notre devis devra comporter l'accord du client.



150 rue des Sources – F 69280 MARCY L'ÉTOILE
T. 04.78.34.18.80 – F. 04.78.34.04.97

www.rm2m.fr